il avait fait jouer la Princesse d'Élide, dont deux actes sont en vers et les trois autres en prose.

Quoi qu'il en soit, comment déterminer ce qu'était ce Tartuffe de 1664 et de 1665? Le plus simple est de supposer que les trois actes représentés à Versailles n'étaient pas, tout en ne formant pas une pièce complète, analogues à ce que sont les actes I, II, III du texte définitif. Il est plus que probable que Tartuffe y apparaissait plus tôt, lui dont l'entrée a été plus tard seulement, reculée à l'acte III, Molière avant senti la nécessité de préparer le plus minutieusement possible le contact du personnage avec le public. - Quant à la pièce complète en cinq actes, ses différences avec celle de 1664 nous sont indiquées par le deuxième placet : « Ma comédie, Sire, n'a pu jouir ici des bontés de Votre Majesté; en vain je l'ai produite sous le titre de l'Imposteur, et déguisé le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde; j'ai eu beau lui donner un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur tout l'habit... » Dans la version primitive. Tartuffe n'était donc pas un homme du monde? Non, ce n'était pas un homme vivant dans le monde; mais ce ne pouvait être non plus, comme quelques-uns l'ont prétendu, un ecclésiastique, liberté qui n'eût pu être tolérée par Louis XIV. C'était un directeur laïque, tout de noir vêtu, avec un grand chapeau, des cheveux courts, un petit rabat uni; et qui devient, en 1667, un « homme du monde » par le costume seulement.

En 1667, donc, on joue la seconde version de Tartuffe, sous le titre de l'Imposteur. Tartuffe est devenu Panulphe (le nom seul de Tartuffe soulevant des colères, parce qu'il commençait à désigner un type). La Lettre sur l'Imposteur nous donne de cette version une analyse détaillée. Nous signalons, au fur et à mesure, dans le texte de la pièce publiée ci-après, et qui est celui de 69, les différences principales. On verra que ces modifications portent, d'une part, sur le rôle de Cléante, personnage chargé d'exprimer, comme raisonneur, la saine morale, celle de l'auteur; d'autre part, sur plusieurs passages où le manège de Tartuffe et de ses pareils est défini et censuré.

3º Les sources de « Tartuffe ». — Aucune pièce ancienne ni moderne n'a fourni à Molière le fond ni l'intrigue de sa pièce; aucun de ses devanciers n'a tracé les caractères de Tartuffe ni d'Orgon. Tartuffe est une des